# aurienne MAURIENNE GENEALOGIE énéalogie

cotisation annuelle + envoi flash infos par internet: 20 € - par la poste 25 € Abonnement revue CEGRA 14 € Membre du CEGRA Affiliée à la F.F.G



21 rue Philomène Durieux 73300 Villargondran 04 79 59 80 83 duc-joseph@wanadoo.fr



www.maurienne-genealogie.org

Novembre 2009 n° 140

#### Calendrier

Dates Activités Lieu horaire Accessibilité

#### Décembre 2009

Mardi 1er.12 par M. Molliex d'Albertville Salle Polyvalente 20 h La psycho généalogie

Mercredi 02.12 Informatique local 17 h 30

Mercredi 09.12 Permanence rencontres local 17 h 30

#### Vendredi 11.12 Groupe de travail pour le 150° anniv. Local 17 h 30 Vous pouvez toujours venir vous informer

Lundi	14.12	Réunion pour débutants		local	17 h
Mercredi	16.12	Paléo - Lecture d'actes		local	17 h 30
Lundi	21.12	Réunion pour débutants		local	17 h
Mercredi	23.12	Permanence rencontre	(papillotes)	local	17 h 30

Mercredi 30.12 Groupe de travail pour le 150° anniv local 17 h 30

# Janvier 20010

Mardi	05.01	pas de reunion		
Mercredi	06.01	Informatique	I ocal	17 h 30
Lundi	11.01	Réunion pour débutants	local	17 h
Mercredi	13.01	Relevé d'actes	local	17 h 30
Mercredi	20.01	Paléo - lecture d'actes	local	17 h 30
Vendredi	22.01	Groupe de travail pour le 150° anniv	local	17 h 30
Lundi	25.01	Réunion pour débutants	local	17 h
Mercredi	27.01	Permanence rencontre	local	17 h 30

# Nos réunions

Mardi 6 novembre Salle polyvalente

# Les archives municipales

Présenté par A. LEVET



Le 6 novembre, Alban Levet est venu nous présenter les archives municipales de St Jean de Maurienne. Ces archives viennent d'être transférées du dernier étage de l'hôtel de ville à la nouvelle médiathèque, place du marché.

Tout d'abord, il nous a fait un rapide historique de la place du marché et de son quartier.



Un public très attentif



C'est dans ce quartier qu'en 1570, la «municipalité » de St Jean achète une ancienne auberge « l'écu de France » à deux sœurs Girollet mariées à deux notaires de Valloire : Falcoz et Favre, et la transforme en hôtel de ville. Ce bâtiment fonctionnera jusqu'au 19ème siècle. En effet, c'est en 1861 que Napoléon III, avec l'appui du docteur Mottard, débloque des fonds pour relancer l'embellissement et l'assainissement de St Jean. On construit un nouvel hôtel de ville qui sera inauguré en 1871.

La place du marché a été créée petit à petit à partir de la place Grenette et suite aux démolitions de la « halle aux grains » et de la tour Basso.

Les archives de St Jean de Maurienne comportent 500 mètres linéaires de documents répartis en 1/3 d'archives antérieures à la guerre 39-45 et 2/3 postérieures.

Nous pouvons trouver les archives communales, du CCAS, des EP-CI (communauté de communes), du syndicat intercommunal d'assainissement, du syndicat des eaux de moyenne Maurienne...

Le fond ancien remonte au 16 me siècle. Ce sont des actes de syndics, des procès, des dossiers sur les digues de l'Arvan etc....

Les archives du 16ème siècle à la fin du 18ème siècle occupent 30 mètres linéaires, celles de la révolution

N° 140 novembre 2009

à la fin de la 3<sup>ème</sup> république 100 mètres linéaires et celles de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle jusqu'à la guerre 20 mètres linéaires (non classées). Le plus ancien document est un acte notarié de Lanslebourg de 1279.

Le contenu des archives est répertorié dans un catalogue.

La salle de consultation des archives dispose de 8 places, d'une grande table et de prises de courant.

Les modalités de fonctionnement pour les adhérents seront définies prochainement entre Maurienne Généalogie et la mairie par la signature d'une convention.

M Levet était accompagné de Mme Stein adjointe chargée du tourisme de l'animation et de la culture à la mairie de St Jean de Maurienne, qui, avec Corinne Lavandier nous ont présenté la médiathèque, et son fonctionnement.

D Bois

# Suivi du projet 150ème anniversaire

#### Mercredi 25 novembre 17 h 30



Une douzaine de personnes étaient présentes au local pour la présentation annoncée du premier plan de travail sur le projet «livre 2010».

Il est encore possible à ce stade de se joindre à nous.

Il a été décidé quelques inflexions et corrections au premier projet évoqué.

#### Groupes de travail cantonaux :

il est décidé de travailler par canton, chacun devant si possible avoir un groupe. Les groupes se chargeront de :

- définir les suiets avant le 31/12 au plus tard
- rassembler la doc nécessaire avant le 31/01/2010
- rédiger la partie évènementielle et historique avant le 30 mars 2010
- rapporter et présenter les travaux au cours des différentes manifestations en 2010 à compter d'avril-mai 2010.

S'il y a suffisamment de monde pour les cantons de St Jean et St Michel, nous manquons de personnes pour les autres. Un appel est donc lancé en direction des personnes susceptibles de travailler sur ces secteurs. En cas d'éloignement ou d'indisponibilités, les rapporteurs cantonaux pourront se faire remplacer par d'autres « locaux » lors des manifestations.

**Pour la partie démographique**, peu de changements par rapport au document d'origine. Nous abandonnons la comparaison nominative par rapport à 1561 car peu fiable. On se contentera des comparaisons avec 1758, 1773 ou 1789 selon dispos.



Un tableau type à renseigner sera édité avant fin décembre. Il portera sur chaque commune et constituera une première armature à l'ouvrage. Il devra s'accompagner d'une analyse (texte) du tableau.

**Pour la partie historique**, quatre à dix-douze évènements par canton. Les sujets sont à définir si possible avant les 31décembre. Après centralisation, on supprimera les doublons. Ainsi on ne traitera pas un même sujet sur plusieurs cantons.

Il faut donc prévoir pour cela un nombre de sujets un peu supérieur, sachant que certains seront éliminés.

Une prochaine réunion de suivi est programmée pour le <u>vendredi</u> 11 décembre au local à partir de 17h 30.

**Bibliographie et documentation**: je vais rapidement dresser un inventaire des articles de la SHAM traitant les communes. Je peux aussi fournir les pages statistiques du livre de Placide Rambaud. On s'échangera les photocopies dans un deuxième temps d'après les numéros que l'on possède respectivement. Il est souhaitable que vous rajoutiez des éléments à la bibliographie présentée dans l'avant-projet.

#### Calendrier:

- Vendredi 04/12/2009 : réunion du groupe St Michel, mairie de St Michel à 18h
- Mercredi 09/12/2009 : journée aux archives départementales pour récupérer de la documentation, prendre contact avec moi. Les AD seront probablement fermées pendant la période des fêtes
- Vendredi 11/12/2009: réunion de suivi au local à partir de 17h30

J M Dufreney

# Conseil d'Administration de la Fédération Française de Généalogie

#### le 25 octobre 2008

Nos délégués du CEGRA : Claude Scarpelli et Michel Coupet nous ont transmis un compte rendu très détaillé d'une réunion qui s'est tenue le 25 octobre au siège de la FFG à Paris, en voici un extrait :

#### Informations diverses

- Congrès de Marne la Vallée : Ce fut une réussite technique mais un demi échec au niveau de la fréquentation. Il faut s'attendre à un déficit d'environ 10 000 euros.
- Suivi de la loi sur les Archives (n°2008-696) du 15 juillet 2008. Nombreux courriers échangés avec différents interlocuteurs. Une circulaire est en cours de rédaction

N° 140 novembre 2009

par les ministères de la Justice et de la Culture, sur le rappel de la loi. Elle sera insérée dans un prochain Flash.

- Relation avec les Archives Nationales : La première pierre des futurs bâtiments des Archives à Pierrefitte a été scellée le 11 septembre 2009 par le premier ministre.
- Lettre au ministre de la Culture pour que la FFG siège à la commission de numérisation. Elle s'occupe plutôt de la numérisation des bibliothèques.
- La direction des Archives de France est supprimée à compter du 31/12/2009.

#### Situation de la trésorerie au 30 septembre 2009

- Les comptes 2009 seront très certainement équilibrés en fin d'année. La subvention des Archives Nationales de 11 000 € a été encaissée en juillet. Le compte courant est positif de 14 262 €.
- 155 associations sont à jour de cotisation pour 2009, elles représentent 62 035 adhérents.

#### Prévision de budget 2010

- le budget prévisionnel a été élaboré à la baisse.
- Les recettes Bigenet ont été supprimées, seule la part revenant à la FFG figure dans le budget.

Le montant total du budget s'élève à 97 500 €, recettes dépenses.

#### Admission d'associations

- Depuis le dernier CA il n'y a pas eu d'admission ni de démission.
- La Bretagne est toujours la première union avec 13 064 adhérents et Rhône Alpes en deuxième position avec 6 842 adhérents.

#### Personnel

la Fédération vient d'embaucher une nouvelle secrétaire en contrat à durée déterminée d'un an. Cette personne semble faire l'unanimité par ses compétences et son efficacité.

Bilan et suivi des décisions de la « Journée des Présidents » L'Avenir de la Généalogie ;

#### Plusieurs Pistes:

- La Fédération lieu de débats et d'échanges : création de groupes de discussion comme Forum Fed pour les discussions généralistes, Web FFG pour les échanges sur l'informatique, le Monde de Bigenet...
- La Fédération pôle de ressources : réactivation du site internet, se tourner vers l'International, les pays du sud : Italie et Espagne, la généalogie vers les jeunes.
- Le CDG Centre de Documentation Généalogique : accord FFG France Gen Web pour une indexation d'une base bibliographique du fonds documentaire de la FFG.
- Communication vers le Grand Public par le biais du Site Genefede, le blog ffg, Face book...
- Commission communication : réalisation d'un répertoire généalogique complet. Aider les cercles à évoluer.

**Congrès 2011**: Le congrès se tiendra dans les locaux de la Condition Publique à Roubaix. Environ 135 modules pourront être installés. 3 salles de conférence seront disponibles (33 conférences sont prévues). Une soirée culturelle et une soirée de gala seront au programme.

#### **Questions diverses**

- Projet d'un voyage à Salt Lake City : la Fédération étudie la faisabilité d'un voyage.
- Projet de Modification du Règlement Intérieur, notamment l'article 4 concernant la réunion des Collèges : développement des modalités pratiques.

- Projet de Modification des statuts concernant l'insertion d'un article pour l'assemblée des collèges et modification de l'article 6 concernant le Conseil d'Administration.
- Le CGD confirme qu'il ne sera pas candidat pour l'organisation du congrès national 2013, dans les conditions actuelles.
  - etc . . .

### Des nouvelles de l'UAGPS

L'UAGPS prépare activement le 4ème forum de Généalogie et d'histoire de 2010. Pour cela, il était nécessaire de finaliser les structures de l'Association, ce qui se fait petit à petit : la déclaration de création est faite, le projet de règlement intérieur est rédigé et un compte bancaire est ouvert ( on va pouvoir dépenser des sous, on n'en a pas !)

Au plan du Forum propre, l'occupation des surfaces du Manège (Carré Curial à Chambéry) est en cours d'élaboration avec la distribution des différents pôles et la mise en place de la logistique où André Grange a pris une bonne part en recherchant du matériel qui nous manque encore. Le dernier sujet à l'étude est la fiche d'inscription qui, elle aussi, est en bonne voie.

Enfin, nous ne répèterons jamais assez qu'il est impératif qu'un maximum d'adhérents se mobilisent pour assurer le succès de cette belle manifestation qui marquera également le cent cinquantième anniversaire du rattachement de la Savoie à la France, que ce soit pour le Forum ou pour les actions propres de Maurienne Généalogie.

P Blazy (A suivre)

# Logiciel Généatique 2010 Le C.D.I.P vient de sortir la dernière version 2010

Version classique jusqu'à 500 personnes: à partir de . . . . 24€95 Version classique jusqu'à 1500 personnes: à partir de . . . 84€95 Version Prestige nombre illimité: à partir de . . . . . . . . . 129€95

- ✓ Tarif spécial pour mises à jour des versions antérieures en fonction de l'année de parution
- √ Remise sur la version prestige accordée aux membres de Maurienne Généalogie

#### Se renseigner à:

CDIP 16 rue de la République 95570 Bouffémont 01 31 39 12 12 ou fr@cdip.com

# Au temps ou l'église refusait d'excommunier les animaux (suite)

Dans un précédent bulletin de MG (n° 134 de mai 2009), nous avions évoqué des « animaux nuisibles ressemblant à des mouches vertes » qui dévastaient en 1545 les vignes des habitants de Villargondran et contre lesquels ceux ci avaient vainement d'ailleurs réclamé une sentence d'excommunication.

Jean Marie JEUDY, chroniqueur, écrivain et conteur bien connu (qui ne se souvient de ses chroniques quotidiennes sur France Bleu Pays de Savoie) nous apprend que l'on retrouve ces mêmes mouches vertes, sortes de charançons (rhynchites auratus) en cette même année 1545 à Saint Julien dont la grande et principale richesse était la vigne, au point que les « Saint Delenins en étaient très fiers et se disaient vignerons d'abord ».

En 1545 donc, ces mouches vertes appelées **verpillons** ou **amblevins** (tiens donc!) s'acharnèrent sur le vignoble et les habitants ne purent en venir à bout. Les maudites bestioles furent donc traînées en justice devant le juge de l'Evêché de Maurienne qui désigna des experts pour constater les dégâts dans les vignes, un procureur pour juger et un avocat pour défendre les insectes. Le tribunal ordonna l'expropriation des squatters ailés et la population fut invitée, pour accélérer la procédure, à organiser des processions dans les vignes en chantant le « Veni Creator ». Il faut croire que cela fut efficace car les amblevins disparurent.......jusqu'en 1585, où ils revinrent de plus belle, puis à plusieurs reprises au fil des siècles.

Chacune de leurs incursions donna lieu à des morceaux de bravoure juridique, tant au plan de l'accusation que de la défense, allant même jusqu'à l'intervention du Pape!

Au xx° siècle, les bestioles disparurent, soit que la raréfaction des vignes provoque leur désintérêt, que les traitements phytosanitaires aient eu raison d'elles, soit comme l'avance Daniel Déquier que le fluor présent dans l'air de la vallée soit plus dissuasif que le « Veni Creator ».

Il reste que la différence de traitement entre la requête de Villargondran et celle de Saint Julien a de quoi surprendre, les grandes manœuvres juridiques déployées pour les autres contrastant avec la fin de non recevoir pour les uns. Les fidèles de Saint Julien étaient-ils plus assidus que ceux de Villargondran ?

D'après Jean Marie JEUDY, « Les mots pour dire la Savoie » à La Fontaine de Siloé. P. Blazy

# Groupe de discussion Maurienne Généalogie

#### Qu'est-ce que c'est et comment s'inscrire?

C'est un endroit où l'on peut se rencontrer pour apporter ou échanger des informations, poser des questions et donner des réponses, se tenir au courant du sujet qui nous intéresse, en l'occurrence, la généalogie.

Plus généralement, favoriser la communication entre sociétaires de Maurienne Généalogie auxquels ce service est réservé.

Chaque membre reçoit par courriel les messages de tous les membres. Libre à chacun ensuite d'y apporter ou non une remarque ou un complément, s'il s'agit d'une information, d'une réponse s'il s'agit d'une question. Cela fonctionne un peu (pour les questions) comme une bouteille à la mer. D'ailleurs la plupart du temps, on ne donne pas de réponse. A tout moment, il est possible de se désinscrire de la liste afin de ne plus recevoir ce courrier. Attention, vous n'êtes pas inscrits automatiquement, vous devez en faire la demande auprès de :

#### jean-marc.dufreney@laposte.net

A titre d'exemple, pour ceux qui auraient peur d'être submergé de messages, il s'en est échangé une grosse centaine en 2008, soit un tous les trois jours environ.

Petit code de déontologie à l'usage des utilisateurs du groupe :

S'en tenir à des sujets liés à la généalogie ou à l'histoire. Rester courtois et poli dans ses échanges.

Ne pas échanger plus de 3 ou 4 messages sur le même sujet. Au delà, il est préférable de communiquer sur sa messagerie privée avec son interlocuteur, afin de ne pas importuner les membres non concernés par la discussion.

Eviter de poser des questions dont la réponse se trouve sur Généabank. Utilisez plutôt vos points pour cela à la place de ceux des autres. J.M Dufreney

#### En Bourgogne avant la révolution:

# Les savoyards indésirables

Les registres des délibérations de Beaune (Côte d'Or) contiennent de curieuses délibérations relatives aux savoyards...
Voici celle prise le dimanche 6octobre 1669:

"Par la négligence des portiers et du bedeau, l'on avait laissé entrer une telle quantité de savoyards, ramoneurs de cheminées, que les rues en étaient remplies, et que même ils mendient journellement au préjudice des pauvres de la ville (sic!). Ces Messieurs de la Chambre ont délibéré que l'on n'en souffrira que la quantité de douze qui, à cet effet, seront choisis et auront billet du secrétaire (de la mairie,) de pouvoir travailler en cette ville et que tous les autres seront mis dehors par les dits bedeaux avec défense aux habitants de leur donner asile ni retraite à peine de dix livres d'amende contre chacun des contrevenants".

(signé Bérardier, maire, et François Virely, syndic et procureur)

Chaque commune bourguignonne de quelque importance devait s'occuper de ses "pauvres" et tolérer un minimum de pauvres gens venus de l'extérieur, notamment de la Savoie! Cette décision intervient aussitôt après une série de mesures contre des "casseurs" comme on dirait aujourd'hui, des "gens qui cassaient à coups de marteau et de pierres les fenêtres et les bancs", d'où "interdiction aux hôteliers, pâtissiers et cabaretiers de les recevoir dans leurs maisons ni de leur donner à boire et à manger".

F Tracq Rameaux Savoisiens n° 30 de février 2001

# Rions un peu!



Un jour, une petite fille demande à sa mère: "Dis maman, comment ils sont nés les tout-premiers parents?"

"He bien, lui répond sa maman, c'est Dieu qui a créé les premiers parents humains, Adam et Eve. Adam et Eve ont eu des enfants qui

plus tard sont devenus parents à leur tour et ainsi de suite. C'est ainsi que s'est formée la famille humaine."

Deux jours plus tard, la fillette pose la même question à son père. Celui-ci lui répond: "Tu vois, il y a des millions d'années, les singes ont évolué lentement jusqu'à devenir les êtres humains que nous sommes aujourd'hui."

La petite fille toute perplexe retourne aussitôt voir sa mère: "Maman! Comment c'est possible que tu me dises que les premiers parents ont été créés par Dieu et que papa me dise que c'était des singes qui ont évolué?"

La mère lui répond avec un sourire :

"C'est très simple ma chérie. Moi, je t'ai parlé de ma famille et ton père te parlait de la sienne!"

4